



Date limite de réception : 30 novembre 2014

www.phonurgia.org

SONS DU RÉEL

«Le haut-parleur est probablement aujourd'hui le plus grand dénominateur commun de nos vies. La vidéo, le multimédia, les automobiles, les

téléphones nous modèlent une vie sonore nouvelle. Le son est partout présent, objet d'étude, de réflexion... Mais l'essentiel est encore de lui faire une place imaginative et d'encourager son écoute.» Christian Leblé, Président de Phonurgia Nova

#01 CANDIDATURES ATTENDUES

Le son a la puissance du cinéma, pas la lourdeur. Parmi les rendez-vous dédiés à la création, ce concours occupe depuis 1986 une place à part par l'intérêt qu'il porte aux auteurs qui :

- explorent les sons du réel
- abordent le son comme support d'expression pour raconter le monde, le ques tionner ou le représenter, à l'égal du cinéma, de la peinture ou de la photographie.

A nouveau en 2015, le jury distinguera des créateurs de formes artistiques libérant la force narrative, poétique, documentaire ou dramaturgique sonore, sans restriction de support (radio, web, autres contextes).

Les candidats peuvent soumettre au choix

- 1) des productions finalisées (donnant accès aux Prix Phonurgia Nova et Pierre
- 2) des projets non finalisés (ouvrant accès aux Résidences)

Critères de sélection : radicalité, originalité et audibilité.

#02 SELECTION ET JURY

Une commission sera chargée d'effectuer une pré-sélection qui sera rendue publique début janvier 2015. Le jury se réunira pour délibérer en public les 24 et 25 janvier 2015, à la Gaîté Lyrique à Paris. Ses décisions sont souveraines et sans appel.

#03 RECOMPENSES

Le jury décernera un prix de 3000 € à l'auteur d'une œuvre finalisée, et 3 résidences de création à des auteurs de projets, qui seront invités dans les studios du GRM de l'INA (Paris), du GMVL (Lyon) et de Euphonia (Marseille)

Le Prix « Pierre Schaeffer » est ouvert aux auteurs âgés de moins de 30 ans à la date de clôture du concours. Il est doté de 1000 € et de stages Phonurgia Nova à Arles durant l'été 2015.

Toutes les œuvres sélectionnées sont diffusées pendant le Festival dans leur intégralité si la durée n'excède pas les 20 minutes, ou, le cas échéant, un extrait de 20 minutes maiximum choisi par l'auteur.

#04 DIFFUSIONS

A ces récompenses s'ajoutent :

- des diffusions radiophoniques du réseau Radio Campus France et des radios de l'Union Européenne de Radio-Télévision (EBU-UER), partenaires de la compétition. Ces diffusions, qui concernent une large sélection d'œuvres seront déclarées aux organismes de perception des droits d'auteur dans chaque pays concerné
- Une diffusion web, sur le site www.sonosphere.org

#05 REMISE DES PRIX

La remise des prix s'effectuera en public à la Gaité Lyrique le 25 janvier 2015, à l'issue du Festival.

#06 DOSSIERS

Les dossiers doivent être rédigés en français ou en anglais et doivent être placés sur le site Dropbox, https://www.dropbox.com/

Ils devront comprendre:

- 1 le présent bulletin d'inscription complété et signé
- 2 une biographie du ou des auteurs et une présentation de l'oeuvre
- 3 une autorisation de participation des éventuels co-auteurs et producteurs
- 4 Un fichier son de format wav

5 - pour les candidatures entrant dans la catégorie projets : un descriptif du projet soumis /ou une maquette /ou un scénario, accompagnés de tout document susceptible d'éclairer le jury sur les intentions poursuivies par l'auteur et les moyens techniques nécessaires à sa mise en œuvre dans le cadre de la rési-

6 - Pour le prix Pierre Schaeffer : outre les éléments ci-dessus, une photocopie d'une pièce d'identité spécifiant la date de naissance du ou des auteurs.

#07 TRANSFERT DES ŒUVRES

Une fois le dossier dropbox créé avec les éléments demandés ci dessus, il suffit de partager le lien avec l'adresse mail suivante : concoursphonurgia@free.fr

#08 MONTANTS DES DROITS D'INSCRIPTION

Il est fixé à 30€ de droits d'inscription par soumission pour le Prix Phonurgia Nova, et à 15€ pour le Prix Pierre Schaeffer. Ces droits contribuent aux frais d'organisation du concours et permettent d'en préserver l'indépendance.

Ils sont réglables :

- par Paypal en utilisant l'adresse email suivante : info@phonurgia.org
- par virement bancaire en faveur de l'Association PHONURGIANOVA, Banque : BNP Arles, 10 place de la République, 13200 Arles IBAN FR76 3000 4000 4400 0009 9165 695 / BIC BNPAFR PPNIM

#09 CALENDRIER

La date limite de réception est fixée au 30 novembre 2014

#10 ARCHIVES

La vocation du concours est de constituer année après année une mémoire de la création sonore. Aussi, les oeuvres sélectionnées sont archivées. Elles pourront faire l'objet de présentations ultérieures dans le cadre d'événements conçus par Phonurgia Nova et ses partenaires, ceci dans le respect du droit des auteurs. Les candidats qui ne souhaitent pas accéder à cet archivage devront l'indiquer clairement sur le formulaire de participation et joindront à leur envoi une enveloppe affranchie ou un chéque couvrant les frais de retour.

#11 ECOUTE EN LIGNE

Un espace d'écoute www.sonospehere.org permet d'entendre les productions primées. Les lauréats de l'édition 2015 acceptent par avance la mise en ligne de leurs œuvres sur ce site.

#12 ACTU DU CONCOURS

Le Blog www.phonurgianova.blog.lemonde.fr permet de suivre les étapes de la sélection. A partir de janvier 2015 on pourra y découvrir la liste des productions sélectionnées pour les Prix.

#13 QUESTIONS Pour toute question, écrire à : concoursphonurgia@free.fr

#14 ACCORD DE PARTICIPATION

En complétant et signant le présent bulletin d'inscription, le candidat déclare accepter sans réserve les clauses du présent règlement.

Nos remerciements les plus chaleureux vont aux institutions, collectivités, organismes et médias ci-dessous grâce au soutien desquels nous pouvons maintenir cette compétition et poursuivre notre engagement en faveur de la création sonore et radiophonique contemporaine.





























Date limite de réception : **30 novembre 2014** www.phonurgia.org

Bulletin d'inscription A retourner avant le 30 novembre 2014

La présente inscription signifie	l'acceptation intég	grale du règlement ci-jo	oint fixant les conditions de participation.
Nom + prénom			
Adresse			
/ille		Pays	
Γél.	Fax	Email	
Signature	Date		
		s multiples établir une fiche	d'inscription par envoi et joindre une présentation
létaillée pour chacune d'elle).			
Titre	Durée	Langue	9
Catégorie choisie (entourez)			
. Phonurgia Nova (œuvre finalisée) 2. Phonu	rgia Nova (projet)	
3. Pierre Schaeffer (œuvre finalisée	4. Pierre	Schaeffer (projet)	
Date et lieu de 1ère diffusion ou pré	esentation publique		
Nom des co-auteurs éventuels			
Nom du producteur (si différent de	l'auteur)		
Spécifications techniques de l'oeuv	re originale		
Moyen de paiement (entourez)		1. Virement international	2. Paypal



Date limite de réception : 30 novembre 2014 www.phonurgia.org

Le concours phonurgia nova 2015 est lancé!

C'est la 20^{ème} édition de ce Prix, né à Arles en 1986 - sur une idée de Pierre Schaeffer - de la volonté de promouvoir les explorations radiophoniques et sonores les plus libres.

Ce qui fait sa singularité demeure : c'est un **Prix de la création.** Attentif à l'originalité, la radicalité et l'audibilité des œuvres, il est une invitation à tracer de nouvelles voies sonores. Une incitation à sortir des cadres éditoriaux habituels (radiophoniques ou autres) et des genres qui brident la création, pour frayer hors des sentiers battus de l'écoute.

Il a vocation à détecter des talents émergents d'ici et d'ailleurs et à leur offrir des conditions de création, d'expérimentation et de diffusion élargies, grâce à un réseau de partenaires, aussi éclectiques qu'engagés avec nous pour soutenir une diversité de démarches novatrices qui renouvellent notre écoute du monde.

Les 24 et 25 janvier 2015 à Paris – dans le sillage des artistes récompensés ces dernières années (Yves Meylan, Bernadette Johnson, Christophe Deleu, Dominique Petitgand, Hanna Hartman, Andréas Bick, Alessandro Bosetti) – il révèlera des auteurs qui abordent l'écriture sonore dans sa globalité signifiante.

Les oreilles seront encore à la fête. Quelle perspective plus réjouissante ?

